

► NOTES IMPORTANTES POUR LES PRODUCTEURS DES DIVISIONS NORD ET SUD

PERMIS DE LIVRAISON

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, un permis de livraison est requis :
<http://www.apflo.ca/demande-permis-de-livraison>

PRÉLEVÉ SYNDICAL

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **division SUD**, une contribution syndicale de 11,83 \$ du mille pieds mesure de planche sera retenue sur votre revenu généré.

FRAIS DE TRANSPORT

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, vous devez négocier et payer vous-même les frais de transport. Pour ce faire nous vous invitons à utiliser les outils suivants :
 - Calculateur de distance, pour connaître la distance entre votre lot et l'usine
<http://www.apflo.ca/calculateur-de-distance>
 - Grille tarifaire, pour connaître les taux négociés / suggérés par l'Alliance
<http://www.apflo.ca/grille-tarifaire>

NOTES IMPORTANTES

- Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche :
M. Alexandre Gagnon (819) 687-3570
- Les prix indiqués dans le tableau représentent le prix brut (prix usine). De ce montant, vous devez déduire le prélevé syndical et les frais de transport afin de calculer le montant réel qui vous sera versé.

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE

Prix usine pour un mille pieds mesure de planche

Groupes d'essences	Prix usine pour un mille pieds mesure de planche		
	Longueur	Prix	Diamètre au fin bout
Cèdre	8 pieds	500 \$	6 po et plus
	10 pieds	550 \$	6 po et plus
	12 pieds	575 \$	7 po et plus

SPÉCIFICATIONS ET NORMES DE FAÇONNAGE POUR LE SCIAGE

- Les billots doivent être droits et n'avoir aucune pourriture